

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 Mars 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 31 Mars 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 24,082% de l'actif total au 31 Mars 2021. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en titres émis par l'« Amen Bank » et l' «Arab Tunisian Bank »représentent respectivement 21,577 % et 13,657% de l'actif total au 31 Mars 2021, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 29 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
ARRETE AU 31 MARS 2021

(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
ACTIF				
AC1- PORTEFEUILLE TITRES	3.1	5 230 803,166	6 259 625,709	5 328 039,151
Actions et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
Obligations et valeurs assimilées		5 230 803,166	6 259 625,709	5 328 039,151
AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	3.3	2 316 828,782	983 811,269	1 747 722,632
Placements monétaires		1 149 872,124	0,000	999 938,167
Disponibilités		1 166 956,658	983 811,269	747 784,465
AC3- CREANCES D'EXPLOITATION		52,360	52,360	52,360
Autres débiteurs		52,360	52,360	52,360
TOTAL ACTIF		7 547 684,308	7 243 489,338	7 075 814,143
PASSIF				
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	13 854,944	14 067,012	13 307,512
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	30 737,360	30 732,786	26 214,434
TOTAL PASSIF		44 592,304	44 799,798	39 521,946
ACTIF NET		7 503 092,004	7 198 689,540	7 036 292,197
CP1- CAPITAL	3.7	7 137 846,500	6 810 920,939	6 758 295,047
CP2- SOMMES DISTRIBUABLES	3.8	365 245,504	387 768,601	277 997,150
Sommes distribuables des exercices antérieurs		293 697,460	311 970,938	33,250
Sommes distribuables de la période		71 548,044	75 797,663	277 963,900
ACTIF NET		7 503 092,004	7 198 689,540	7 036 292,197
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		7 547 684,308	7 243 489,338	7 075 814,143

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 31-03-2021

(unité : en Dinars Tunisien)

	Note	DU 01/01/2021 AU 31/03/2021	DU 01/01/2020 AU 31/03/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	3.2	65 597,916	88 770,032	319 282,585
Dividendes		0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		65 597,916	88 770,032	319 282,585
PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3.4	18 842,679	3 181,893	32 020,386
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		84 440,595	91 951,925	351 302,971
CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-10 185,206	-10 365,072	-41 685,025
REVENU NET DES PLACEMENTS		74 255,389	81 586,853	309 617,946
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000
CH2-AUTRES CHARGES	3.6	-6 657,611	-6 761,488	-29 800,768
RESULTAT D'EXPLOITATION		67 597,778	74 825,365	279 817,178
PR4- REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		3 950,266	972,298	-1 853,278
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		71 548,044	75 797,663	277 963,900
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-3 950,266	-972,298	1 853,278
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-2 013,901	-2 036,277	-8 189,862
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		65 583,877	72 789,088	271 627,316

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 31-03-2021**

(unité : en Dinars Tunisien)

	DU 01/01/2021 AU 31/03/2021	DU 01/01/2020 AU 31/03/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	65 583,877	72 789,088	271 627,316
Résultat d'exploitation	67 597,778	74 825,365	279 817,178
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-2 013,901	-2 036,277	-8 189,862
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-238 006,236
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	401 215,930	261 626,425	138 397,090
SOUSCRIPTIONS	2 166 142,393	1 386 702,165	6 663 728,357
- Capital	2 071 351,296	1 319 722,560	6 458 197,536
- Régularisation des sommes non distribuables	-2 875,730	-188,893	-4 119,602
- Régularisation des sommes distribuables	97 666,827	67 168,498	209 650,423
RACHATS	-1 764 926,463	-1.125.075,740	-6 525 331,267
- Capital	-1 689 204,672	-1 070 452,800	-6 255 464,832
- Régularisation des sommes non distribuables	2 294,460	159,067	4 154,525
- Régularisation des sommes distribuables	-78 016,251	-54 782,007	-274 020,960
VARIATION DE L'ACTIF NET	466 799,807	334.415,513	172 018,170
AN4- ACTIF NET			
En début de période	7 036 292,197	6 864 274,027	6 864 274,027
En fin de période	7 503 092,004	7 198 689,540	7 036 292,197
AN5- NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	67 320	65 303	65 303
En fin de période	71 122	67 783	67 320
VALEUR LIQUIDATIVE	105,496	106,202	104,520
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,79%	4,16%	3,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Mars 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à **5 230 803,166 dinars** contre **6 259 625,709** dinars au 31/03/2020 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5000	133 150,000	136 062,000	1,813
AB SUB 2009/B TV	5000	133 150,000	137 122,000	1,828
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	333 000,000	344 560,000	4,592
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	333 000,000	344 560,000	4,592
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	384 000,000	406 476,800	5,417
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	599 800,000	624 312,000	8,321
BNA SUB 2009	20000	532 600,000	555 224,000	7,400
BTE 2011 09022032 6.25	5000	275 000,000	276 920,000	3,691
BTE 2011 09022032 6.25	5000	275 000,000	276 920,000	3,691
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10000	266 300,000	266 580,000	3,530
SUB AMEN BANK 2012	10000	200 000,000	206 776,000	2,756
SUB AMEN BANK 2012	22223	444 460,000	459 518,305	6,124
UIB 2009/1	5000	133 161,300	137 301,462	1,830
Total		4 042 621,300	4 172 332,567	55,608

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif Net
BTA 6.9% MAI 2022	410	446 695,000	433 820,251	5,782
BTA 6.9% MAI 2022	590	625 990,000	624 650,348	8,325
Total		1 072 685,000	1 058 470,599	14,110

Les sorties du portefeuille-titres du 01/01/2021 au 31/03/2021

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisée
Obligations des sociétés		116 700,000	116 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011 09022032 6.25	09/02/2021	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011 09022032 6.25	09/02/2021	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	23/03/2021	66 700,000	66 700,000	0,000
TOTAL		116 700,000	116 700,000	0,000

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **65 597,916** dinars pour la période du 1er Janvier au 31 Mars 2021 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/01/2021 au 31/03/2021	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations			
- Intérêts	51 987,516	75 008,432	263 628,985
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier			
- Intérêts	13 610,400	13 761,600	55 653,600
TOTAL	65 597,916	88 770,032	319 282,585

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/03/2021 à **2 316 828,782** Dinars et se détaillent comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Désignation	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt			498 730,707	499 174,042	6,653
CDP AIL 20J-14/04/2021 5,73%	AIL	5,73%	498 730,707	499 174,042	6,653
Placement à Terme			650 000,000	650 698,082	8,672
PLT BTK 90 J 650 mD 7% 23/06/2021	BTK	7,00%	650 000,000	650 698,082	8,672
Total des placements monétaires			1 148 730,707	1 149 872,124	15,325

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	31/03/2021	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	1 165 245,788	15,530
Intérêts courus sur comptes bancaires	1 710,870	0,023
Total des disponibilités	1 166 956,658	15,553

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/01/2021 au 31/03/2021 s'élèvent à **18 842,679** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2021 au 31/03/2021	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du compte de dépôt	1 809,832	3 181,893	15 911,162
Revenus des Certificats de Dépôt	9 927,532	0,000	15 484,128
Revenus des Placements à terme	7 105,315	0,000	625,096
TOTAL	18 842,679	3 181,893	32 020,386

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/03/2021 à **44 592,304** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Opérateurs Crédeurs	13 854,944	14 067,012	13 307,512
Gestionnaire	9 317,876	9 445,127	9 637,774
Dépositaire	4 537,068	4 621,885	3 669,738
Autres Crédeurs Divers	30 737,360	30 732,786	26 214,434
Commissaire aux comptes	19 137,580	19 174,695	15 803,170
Etat Impôts et Taxes	71,633	78,885	67,885
Conseil du Marché Financier	594,959	611,043	578,911
Contribution Sociale de Solidarité	1,706	402,163	201,706
Publications diverses	4 666,969	5 089,673	3 298,249
Dividendes à payer	6 264,513	5 376,327	6 264,513
TOTAL	44 592,304	44 799,798	39 521,946

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/01/2021 au 31/03/2021	du 01/01/2020 au 31/03/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Charges de gestion des placements	10 185,206	10 365,072	41 685,025
Commission de gestion	9 317,876	9 445,127	38 147,227
Commission de dépôt	867,330	919,945	3 537,798
Autres Charges	6 657,611	6 761,488	29 800,768
Honoraires du commissaire aux comptes	3 334,410	3 371,561	13 560,036
Redevances CMF sur les OPCVM	1 740,005	1 763,772	7 123,556
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	211,635	230,488	4 064,582
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 368,720	1 204,212	4 868,862
Frais Bancaires	2,841	-9,002*	-16,268*
Contribution Sociale de solidarité	0,000	200,457	200,000
TOTAL	16 842,817	17 126,560	71 485,793

* Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2020	
Montant	6 758 295,047
Nombre de titres	67 320
Nombre d'actionnaires	493
Souscriptions réalisées	
	2 068 475,566
Montant	2 071 351,296
Régularisation des sommes non distribuables	-2 875,730
Nombre de titres émis	20 608
Nombre d'actionnaires nouveaux	22
Rachats effectués	
	-1 686 910,212
Montant	-1 689 204,672
Régularisation des sommes non distribuables	2 294,460
Nombre de titres rachetés	-16 806
Nombre d'actionnaires sortants	-14
Capital au 31/03/2021	
	7 137 846,500
Montant	7 140 441,671
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	0,000
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 013,901
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-581,270
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	71 122
Nombre d'actionnaires	501

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2020 au 31/03/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Résultats distribuables de la période	67 597,778	74 825,365	279 817,178
Régularisations de la période	3 950,266	972,298	-1 853,278
Sommes distribuables de la période	71 548,044	75 797,663	277 963,900
Sommes distribuables des exercices antérieurs	293 697,460	311 970,938	33,250
Sommes distribuables	365 245,504	387 768,601	277 997,150

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du premier trimestre 2021 sont de 3 334,410 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.